



CONCOURS OFFICIEL DE DRESSAGE CLUB EQUESTRE DES VANNEZ - GLOVELIER / JU du 26.07.2014 au 27.07.2014 Manège Roger Bourquard

Présidente du CO Rais Delphine, Asuel (079 371 46 30)
Secrétaire du CO Choulat Aurélie, St-Ursanne (079 226 92 65)

Déléguée technique Fischer Elisabeth, Penthaz (079 545 26 51)
Vétérinaire Stucki Jean-Philippe, Porrentruy (079 455 77 27)

Délai **07.07.2014**

Site internet <http://www.manege-bourquard.ch>

No	Date	Programme	Licences	Fin.	Prix	Remarques
1	26.07.2014	O CH-JP Matériel	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION 4 ANS
2	26.07.2014	O CH-JP 03/40	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION 5 ANS
3	26.07.2014	O CH-JP 05/40	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION 5 ANS
4	26.07.2014	O L 11/40	DR, DN	45	Selon règlement	
5	26.07.2014	O L 13/40	DR, DN	45	Selon règlement	
6	27.07.2014	O FB 03/40	RB, SR, SN, DR	45	Selon règlement	DR maximum 80 points pour la paire
7	27.07.2014	O FB 05/40	RB, SR, SN, DR	45	Selon règlement	DR maximum 80 points pour la paire

Inscriptions Finances d'inscription : www.fnch.ch ou à verser simultanément sur ccp Club Equestre des Vannez, 17-371747-4
Inscriptions + renseignements par internet www.fnch.ch ou sur formulaire officiel à : Delphine Rais, Le Pécal 76, 2954 Asuel

Annulations Annulations: delphine@meubles-rais.ch

Conditions générales Horaires : Les listes de départs seront disponibles sur le site www.manege-bourquard.ch, rubrique Concours, une semaine avant la manifestation
Remarques : Les épreuves se dérouleront dans le carré en sable extérieur 20 x 40 m / Place d'entraînement manège 25 x 45 m
Prix, plaques et flots selon règlement FSSE et ASCJ en vigueur. Tenue civile uniquement Les programmes ne seront pas dictés Max. 20 cavaliers par épreuve (sauf promotions & épreuves FB). Une liste d'attente sera établie. La distance la plus courte entre le domicile du cavalier et le manège Roger Bourquard à Glovelier sera déterminante L'organisateur, d'entente avec le délégué technique, se réserve le droit d'augmenter le nombre de concurrents, et si besoin est, de changer les épreuves de jour. Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les accidents, dégâts matériels, vols, etc.

Enregistré: FSSE (2014.8215)